



Devis technique & hospitalité

Jo Cormier

Animal

Version 10 septembre 2022

Contact :

Directeur de tournée & technique

Steve Croteau

(514) 652-3223

steve.technique@gmail.com

Directeur des ventes & Agent de spectacle

Christian Giguère

(514) 766-9993 poste #202

christian@groupe-entourage.com

DEVIS TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS. Vous devez vous assurer que chaque clause est bien respectée. Dans l'éventualité où vous ne pourriez répondre à certaines de ces demandes, nous vous demandons de contacter le directeur de tournée dans les plus brefs délais.

I. FINANCE/PAIEMENT

A. PAIEMENT. Tout paiement devra être effectué en fonction du contrat signé entre le **Producteur** et le **Diffuseur**. Tout cachet fixe ou de base, tel que spécifié au contrat, devra être acquitté au plus tard le jour-même de l'événement, et être payé par virement bancaire (avec un avis de dépôt envoyé au signataire mandaté au contrat) ou par chèque (remis à **Steve Croteau, Directeur de Tournée**). Tout cachet variable, tel que spécifié au contrat et s'il y a lieu, devra être acquitté au plus tard 10 jours ouvrables après que la ou les représentations aient eu lieu, et être payé par virement bancaire (avec un avis de dépôt envoyé au signataire mandaté au contrat) ou par chèque (envoyé par la poste à l'attention d'**Entourage Spectacle Inc., au 1111, rue Saint-Charles Ouest, Bureau 950, Longueuil (Qc) J4K 5G4**). Un rapport de ventes finales devra aussi être envoyé au signataire mandaté au contrat.

II. CONDITIONS DE LA PERFORMANCE

A. DURÉE DE LA PERFORMANCE. La performance de l'Artiste durera approximativement 90 minutes, sans entracte, relativement au contrat.

B. APPROBATIONS. Le producteur devra pouvoir approuver l'emplacement de tout équipement d'éclairage le temps de la performance, ainsi que tous autres éléments.

C. INTERDICTION DE REPRODUCTION DE LA PERFORMANCE

1. Le diffuseur n'autorisera ou ne permettra aucun enregistrement, « broadcast » ou toute autre reproduction, audio et/ou visuelle de l'engagement. Il ne devrait pas y avoir de caméra, télévision, vidéo ou autres types de caméra ou équipement d'enregistrement, à l'exception de ceux autorisés par écrit par le Producteur ou le Directeur de tournée. Il ne devra, dans aucuns cas, y avoir des flashes de photographie durant le spectacle.

2. Le Producteur se réserve le droit exclusif d'enregistrer la performance ou une partie de la performance de l'Artiste, que ce soit au niveau audio et / ou visuel. À ce moment, le Diffuseur permettra au Producteur (mais pas obligatoirement) de pouvoir utiliser le nom du Diffuseur et / ou de l'endroit de l'événement et ce, sans compensation monétaire.

D. SÉCURITÉ

1. Lors d'un spectacle, le Diffuseur devra fournir et payer un personnel de sécurité expérimenté afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste ainsi que du personnel du Producteur et de l'Artiste

2. Seul le personnel technique travaillant sur l'événement sera autorisé dans l'environnement de la scène. Le personnel de sécurité devra s'assurer que toute personne non-autorisée ne se présente pas sur la scène et devra prévenir les spectateurs de ne pas monter sur la scène et de ne pas défaire l'équipement du Producteur.

3. L'arrière-scène devra être séparée du public par des portes, clôtures, barrières ou tout autre moyen afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste, de leur personnel ainsi que de l'équipement. Il n'y aura pas d'invités en arrière-scène, à l'exception de ceux autorisés par le Producteur et le Directeur de tournée.

4. Les loges devront détenir des portes pouvant se verrouiller à l'aide de clefs remises au Directeur de tournée. La sécurité devra empêcher toute personne non autorisée d'entrer dans l'environnement des loges. La sécurité devra être en place à l'arrivée du personnel du Producteur et ce, jusqu'à la fin du spectacle lorsque tout le

personnel du Producteur et l'Artiste aura quitté les lieux. L'accès des loges jusqu'à la scène devrait pouvoir permettre de circuler sans avoir à passer dans la foule.

5. Si l'équipement du Producteur doit demeurer sur place durant la nuit, un minimum de sécurité sera requis pour la surveillance de cet équipement.

III. PERSONNEL DEMANDÉ

A. TECHNICIEN.

4 techniciens affectés comme suit :

Montage et démontage (même équipe)

1 Chef Son

1 Chef Électrique

2 Électrique

Spectacle (showcall)

1 DT

1 Chef Son

B. HORAIRE.

Pré-montage : À votre guise

Montage : Heure à confirmer (14h ou selon le choix du directeur technique de l'artiste)

Show call : Heure à confirmer (19h ou selon le choix du directeur technique de l'artiste)

Durée du montage des équipements : environ 1 heures (à titre indicatif)

Durée du focus / intensité/test de son : environ 2 heures (à titre indicatif)

Démontage : 21h30

IV. ÉQUIPEMENT

A. ÉCLAIRAGE.

Un plan sera fourni par le directeur technique de l'artiste pour qu'un **pré-accrochage** soit fait **avant l'arrivée** de l'équipe technique de l'artiste.

Le Diffuseur devra fournir un minimum de :

- 48 gradateurs 2,4k dont 12 circuits au sol, 26 circuits au plafond et 10 au F.O.H
- 01x Générateur de brouillard de type "atmosphère" avec ventilateur
- 17x Par 64 1k medium
- 10x Leko Vari-Focal F.O.H.
- 06x Leko Etc 26deg. 750w.
- 14x Leko Etc 36deg. 750w.
- 04x Acl 1k
- 08x Porte gobo
- 05x Drop iris
- 01x Un système de "house light" suffisant pour l'entrée et sortie public

Filage ainsi que les portes gélatines en quantités suffisantes. ^{[[[SEP]]]} Veuillez noter qu'il est possible

Initiales : _____, _____,

d'adapter le plan d'éclairage à votre salle. Prévoir un délai raisonnable pour l'adaptation. Si les lumières de salle ("house lights") ne sont pas contrôlées par notre éclairagiste, la personne qui s'en chargera doit avoir un système de communication adéquat et doit être joignable en tout temps.

*****PLAN D'ÉCLAIRAGE EN ANNEXE (il est à noter que le plan peut-être adapte selon la scène)

B. SONORISATION

Équipement fourni par le Diffuseur :

Systeme de son :

Un système de son approprié à la salle et au nombre de spectateurs
Soit environ 14 watts par personne, L'ACOUSTIC, D&B, MEYER.

Le Diffuseur s'engage à aménager dans la salle un espace pour la régie de son et d'éclairage. Cet espace de 8'X6' devra être **central** et à une distance maximale de 75 pieds.

Matériel devant être fourni par le diffuseur :

- Console de son numérique de qualité professionnelle (Yamaha, Midas) (2 EQ 31 band*)
- 2 Moniteurs sur 1 Mix (1 EQ 31 band*)
- 2 compresseurs de qualité pour vocal
- Les EQ et compresseurs analogues sont **obligatoires** et nécessaires si console analogue *
- 1 Micro sans fil de qualité professionnel
- 1 pied atlas pour micros sans fils
- Tout le filage nécessaire.

C. SCÈNE

Une scène de minimum **20 pieds de profondeur par 25 pieds de largeur**. Un dégagement de **15 pieds de hauteur** (scène-porteuse) à partir du plancher de la scène est aussi nécessaire pour l'installation du rideau backdrop. L'habillage à l'italienne avec coulisse de chaque côté est également nécessaire.

Le Diffuseur s'engage à fournir :

- Nacelle élévatrice, échelles, escabeaux ou échafaudages aux fins d'accrochage et d'ajustement des projecteurs d'éclairage.
- Des tapis de caoutchouc noir qui couvriront les fils électriques et de son au sol.

D. STATIONNEMENT

Une aire de stationnement à proximité du quai de chargement pour une minivan et une place pour un automobile pour tout le séjour de ou des représentations.

E. ACCRÉDITATION

Les accréditations nécessaires pour circuler librement à l'intérieur du théâtre. L'équipe de tournée est composée de 2 personnes :

- Artiste (Jo Cormier)
- Le directeur de tournée

DEVIS HOSPITALITÉ

A. LOGES

Une loge qui sera capable d'accueillir 2 personnes et devra avoir une table, des chaises, un divan, un minimum d'un grand miroir, une patère, un lavabo avec eau courante et barres de savons, une toilette à usage exclusif de l'artiste et de son équipe, une douche et des prises électriques. Un accès à internet sans-fil ainsi qu'une télévision câblée est grandement appréciée.

B. SERVIETTES

Le Diffuseur devra fournir 3 serviettes /débarbouillettes de grandeur normale et propres. Les serviettes devront être présentes à l'arrivée de l'équipe technique.

C. CATERING/BREUVAGES

Devra être présent en quantité suffisante pour 2 personnes, à l'arrivée du directeur de tournée dans la loge :

- 6 Bouteilles d'eau de source 500 ml ou système de bouteille remplissable
- Café
- Fruits, légumes, noix, fromage frais
- Boissons gazeuses diètes variées

Pas besoin de service de repas complet à moins d'avis contraire.

N.B. Il n'y a pas d'allergie mais il est à noter que Jo Cormier est végétarien.

Pour le Diffuseur : _____

Date : _____

Pour le Producteur : _____

Date : _____

Initiales : _____, _____